Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque		<u>/</u>	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur		/	Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue de		/	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
1	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continu	ıe.	

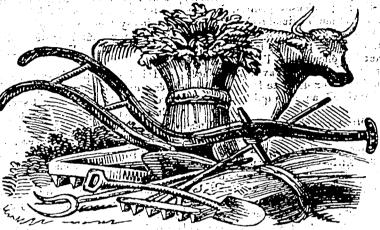
Colon, paraissant tous les Jeudis

Editour-Propriétaire FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance.: Les arrerages devront avoir été payes, sans quoi l'abounement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédacteur J. D. SCHMOUTH

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rérectement i adressées au Rédacteur.

ANNONOES:

lère insertion, 10 cts. la ligne; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

our les annonces a long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

A NOS AEONNES RETARDA-TAIRES de prendre note de l'AVIS publié sur la première page des derniers numéros de la Gazette des Campagnes.

SOMMAIRE.

Causerie agricole: Des encouragements à la production du

Histoire de la Semaine : Conjuration catholique à Rome. Priores publiques et pelerinages dans differents pays de l'Europe. - Adhésions de Mgr. Hefelé aux décisions du Concile du Vatican. - Legislature de la Province de Qué-

Correspondance: La situation dans le Haut Suguenuy.

Suiets divers : Réuniou du Conseil d'Agriculture. - Les fumiers. - La laiterie et ses produits. - Industrie locale. Reglement pour les employes d'une ferme. — Quelques préceptes d'économie.

Petite chronique : Création d'un Haras. - Prix du beurre. -Tabac canadien, etc.

Recettes: Remède contre les poisons. - Moyen pour soulager les douleurs.

CAUSERIE AGRICOLE

Des encouragements à la production du cheval

Notre cheval canadien a-t-il besoin d'être amélieré? les encouragementa donnés jusqu'à présent en faveur de cette amélioration sont-ils capables de la provoquer ? Voila les deux importantes questions que nous voulons traiter dans oioux autrefois, et ne fait plus que quelques rares adhata octte causerie. Ce sera comme la conclusion de nos pro-

et sans calcul, n'ont pas détériore notre ruce indigène, ella pent-être le Yankee trouve-t-llahos iul les animaux qui satis-

se recommande fortement à Lottention de l'éleveur. Elle est sobre, relativement forte pour sa taille, rapide chez un grand nombre de sujete, possède une grande vigueur et une Banté robuste. Sa conformation est généralement très bonne : poitrail large, corps ample, membres bien attachés, côtes rondes donnant une large place aux organes digestifs et leur laissant que facilité d'action recherchée dans toutes les races ; les articulations du genou et du jarret larges et bien accusées; les muscles de l'avant-bras et des cuisses bien développés, l'œil vif et suillant, les oreilles petites et minces, l'épaule profonde et bien musolée. Voilà en quelques mots le portrait du cheval canadien, tel que nous le retrouvons dans les quelques localités où des alliances mal assorties ne sont pas venues le détériorer sous le vain prétexte de le perfection-

Ces qualités et ces caractères sont bien précieux ; ils ont fait la réputation de notre race indigène. Les connaisseurs les ont prisés très-haut. Les importantes ventes qui se sont opérées il y a quelques années et qui se font encore quelquefois dans nos localités en sont une preuve suffisante. Il fut un temps, et ce temps n'est pas éloigné, où nous fournissions à nos voisins des Etats-Unis grand nombre de chevaux propres à une multitude de services. Or, il fallait que nos animaux eussent des qualités bien réelles et bien précieuses pour amener ainsi l'américain, le yankee, d'ordinaire ai orgueilleux, à préférer nos chevaux aux siens

Aujourd'hui, un grand changement s'est opéré; le vent de la défaveur a passé sur oes animanx dont nos pères étaient fière à de si justes titres. L'américain s'est retiré de notre marché; il a l'air de mépriser ce qu'il trouvait si préqu'il semble même conclure avec répugnance. A quoi attri-

oddents articles sur l'amélioration des races.

Lo chevel canadien a certainement d'excellentes qualités.

Partout où des croisements de hasard, faits sans jugement liorés? Sous attend une direction auesi sage que prudente,

font pleinement à ses besoins? L'hypothèse pourrait être vraie, mais avouons aussi que nous avons contribué pour beaucoup à éloigner cet acheteur. Il n'avait adopté notre marché que parce qu'il y trouvait les sujets répondant à ses besoins. Il arriva un moment où il ne trouva plus ce qu'il demandait, celle du Gouvernement; nous n'en voyons pas de plus apte et alors il se retira.

Ce que l'acheteur américain a remarqué nous l'avons vu agalement et peut être micux que lui. Sous l'influence des plus faux principes, notre espèce chevaline s'est détériorée, elle a perdu une partie de ses précieuses qualités. Le cheval canadien d'aujourd'hui n'est plus l'animal recherché d'il y a vingt ans. Nous l'avons soumis à divers croisements qui l'ont transformé radicalement, mais non pas dans le sens du perfectionnement. En voulant l'améliorer nous l'avons détruit; nous avons perdu notre race, et nous l'avons remplacée per un mélange sans nom d'animaux de toute forme, de tout poil, et qui est un reproche vivant au pays qui l'a produit

et qui s'en contente.

Mais on nous dira peut-être : nos chevaux suffisent à nos besoins, nous ne demandons rien de plus. Ceoi est une grave erreur. Nos chevaux, tels que nous les voyons actuellement peuvent bien suffice nux exigences des travaux agricoles. Mais le cultivateur doit-il se contenter de produire pour ses reuls besoins? n'aurait-il pas quelque avantage à produire résultat cherché, il faut que le Gouvernement prenne la place aussi pour les besoins de tous? Enoncer ces questions c'est les résoudre. Il nous faut des chevaux pour les travaux de tous genres: pour la selle, pour le trait léger, pour le gros trait, et ces chevaux nous devons les trouver chez nous; il serait même très-avantageux de produire pour l'étranger et d'amener celui-ci sur nos marchés en lui montrant des chevaux qui, par leurs qualités et leur apparence extérieure, soient en état de satisfaire son goût et ses besoins.

D'ailleurs notre espèce chevaline actuelle, suffit-elle réellement aux besoins de notre agriculture? Nous répondons sans hésiter qu'elle ne satisfait pas aux exigences de notre industrie agricole. Il est parfaitement reconnu aujourd'hui que la culture est peu lucrative, qu'une main-d'œuvre excessivement chère, des dépenses de toutes sortes très-élevées diminuent de beaucoup les profits de la culture. Il devient alors d'une absolue nécessité de diminuer antant que possible ces dépenses et en même temps d'augmenter la valeur des produits. Un des moyens de diminuer les dépenses c'est d'augmenter la force des moteurs et de les mettre en son défaut, personne ne doive prendre la chose en main. état d'exécuter une plus grande somme d'ouvrage dans un temps donné. El bien! améliorons donc nos chevaux de manière à obtenir d'eux ce résultat désirable; rendons les plus forts, plus actifs, plus propres à endurer la fatigue et nous pourrons par cela même diminuer le nombre de journées d'ouvrage et par conséquent les frais de main-d'œuvre.

D'un autre côté, un cheval bien conformé, possédant les qualités, la santé, la vigueur exigées par l'acheteur, se vend toujours un prix très-élevé. Or, il n'en coûte pas plus d'élever un cheval de prix qu'un animal commun; par conséquent le profit net réalisé par l'élevage et la vente du premier sera plus considérable que pour le second.

soulement que le cheval canadien peut être améliore, mais près ce qui a été fait jusqu'à présent par les Sociétés d'agriencore l'urgente nécessité de cette amélioration. Répondons culture au moyen de certaines allocations distribuées par la maintenant à la seconde question.

Dans toute amelioration comme dans toute conservation

fait défaut, si par ignorance, apathie ou incapacité, elle ne fournit pas les types nécessaires au perfectionnement, alors, il n'y a pas à hésiter, il faut qu'une action plus énergique, plus active et plus savante intervienne; et cette action, c'est à se substituer à l'initiative individuelle ne voulant pas ou ne pouvant pas agir efficacement.

À notre époque, on érige tout en système, on ne gouverne, on ne fait de la politique intérieure et extérieure, on n'organise les diverses administrations publiques que d'après cortains systèmes préconous, et nous ne serions pas surpris que l'on invoquat le système de la décentralisation contre l'intervention de l'Etat dans l'amélioration de l'espèce che-

Mais il n'y a pas de système qui tienne contre des nécessités aussi pressantes que l'est celle du perfectionnement des diverses espèces animales et surtout des chevaux. Il faut que l'Etat intervienne et qu'il intervienne largement, sous peine d'inefficacité absolue; à moins que nous n'ayons plus besoin de chevaux de bonne espèce, à moins que notre situation n'exige plus leur création et nous avons prouvé que nous avons besoin de bons chevaux.

L'initiative individuelle, étant incapable de produire le de l'individu qui s'efface et ceux qui disent le contraire sont ou des ignorants ou des charlatans qui jouent sur les mots ou qui veulent faire tourner à leur profit une partie considérable des encouragements alloués à l'amélioration de nos

diverses espèces animales.

Dans toutes les contrés les plus célèbres par leurs races de chevaux les succès n'ont été obtenus que lorsque les gouvernements sont intervenus efficacement. L'Autriche, la Prusse, tous les petits Etats de l'Allemagne, la France, la Russie n'ont pas agi autrement. L'Angleterre et le Mecklembourg sculs ont suivi une route différente. Mais ici la situation est toute autre. Une aristocratie riche, puissante et savante a, par ses efforts intelligents et ses sacrifices pécuniaires, dispensé l'Etat d'intervenir; et elle a cortainement obtenu plus de succès que n'aurait pu le faire le gouvernement, si elle lui avait abandonné la besogne. Cela prouve toute la puissance de l'initiative individuelle lorsqu'elle agit avec ensemble et sagesse; mais cela ne veut pas dire qu'à

De toutes les contrées où le gouvernement est intervenu activement dans l'amélioration des chevaux, la France est la seule qui n'ait pas réussi complètement. Mais qui ne connait le caractère français? Caractère changeant, versatile, amateur de la nouveauté, il a acclainé pendant quelques années l'intervention de l'Etat, puis il s'en est satigué, a demandé du nouveau qui lui a été accordé. Des changements incessants ont arrêté l'amélioration lorsqu'elle était sur le point de donner ses meilleurs résultats.

Le Gouvernement peut intervenir de deux manières : directement et indirectement. L'intervention indirecte consiste dans la distribution de primes aux animaux se rappro-Nous avons prouvé surabondamment, croyons-nous, non-chant le plus de la perfection dans la spécialité. C'est à peu

Législature.

Quel bien ces primes ont-elles produit? Elles étaient un des races, il faut à la reproduction des types supériours. stimulant, quelle amélioration ont elles amenée ? Nous con. Lorsque l'initiative individuelle est en mesure de les four- naissons les dépenses qu'elles ont entrainées pour l'achat des nir, il faut lui laisser toute latitude d'agir dans le sens vers étulons; mais nous cherchons en vain les perfectionnements lequel elle est naturellement portée: la satisfaction des be qu'elles ont provoqués. L'initiative individuelle a été im-, soins de la consommation générale. Mais si cette initiative puissante à produire quelque chose de remarquable et de

stable. Ici ce n'ost pas la volonté qui manquait, c'était l'instruction spéciale; l'ignorance des vrais principes de l'amélioration du bétail a été la cause de tout le mal.

Reste done l'intervention directe, dont nous proclamons la nécessité, du moins jusqu'à ce que les éleveurs nient acquis la science indispensable pour mener à bonne fin une entreprise aussi importante.

REVUE DE LA SEMAINE

Sous Ic titre: "La conjuration catholique à Rome," nous lisons dans l'Echo de Rome l'excellent article suivant :

" Nous sommes témoins à Rome d'un prodige qui passe

Insperou au milieu du tourbillon révolutionnaire.

" Il est hors de doute que, dès le 20 septembre, l'esprit des ténèbres a en tout pouvoir dans Rome pour faire le mal, ct, malheureusement, il en a fait beaucoup; mais pour être juste, nous devons avouer que son action n'a pas eu jusqu'ici tout le développement qu'on pouvait craindre : une force supérieure, invisible, lui suscite des obstacles, l'aveugle et dis-

sipe ses projets scélérats.
"Les hommes qui nous gouvernent sous la pression de Bismarck ne se rendent pas compte de ce mystère; ils veulent faire à l'Eglise tout le mal possible et ils sont arrêtés dans leurs desseins par un pouvoir occulte qui les paralyse.

"Ce n'est pas que l'impiété et l'injustice ne soient ici triomphantes, et que tous les jours nous n'ayons à déplorer les victimes qu'on leur sacrific. Mais encore une fois le mal qui s'est fait n'est point comparable à celui qu'on aurait pu faire. La disproportion entre la cause et l'effet est immense. Voilà le fait que nous appelons un prodige; mais ce prodige lui-même a besoin d'être expliqué; car, pour nous ca-tholiques, tout ce qui concerne l'Eglise est l'objet d'une providence spéciale de son divin fondateur.

"Comment donc la coupe de la colère divine, prête à être répandue sur nous jusqu'à la lie, a t-elle été retenue?

" L'homme aurait-il quelque puissance sur la toute-puissance de Dieu? Oui, et c'est la puissance de la prière. Ce sont nos supplications et nos gémissements qui ont retenu le plateau de la justice et fait incliner celui de la miséricorde. Les catholiques du monde entier ont élevé vers le cial leurs mains suppliantes.

" Dans les sanctuaires de Rome et de l'Italie, sur les montagnes de la France, de la Suisse et de la Hongrie, des voix harmonicuses, dominant les blasphomes murmurés dans les bas-fonds, sont montées jusqu'au trône de Dieu. Une voix surtout, la voix du prisonnier du Vatienn, n supplié le Dieu dont il est le Vicaire d'avoir pitié de la nouvelle Sodome, et

lui a représenté qu'il s'y trouve encore plus de dix justes. " Et celui qui a promis avec serment de nous accorder. tout ce que nous demanderions en son nom, a subi, pour ainsi dire, la violence de nos prières et a tempéré les fléaux que sa justice nous avait préparés. Bien plus, se souvenant de sa miséricorde, le Seigneur a voulu déroger à la loi commune en faveur de son pontife bien-aime; il a brisé pour lui la barrière jusqu'ici infranchissable des années de Pierro. Et tandis que les conemis de l'Eglise conjurent dans l'ombre, épiant le moment où ils se croivont en mesure d'étouffer leur victime, le Très-Haut suscite de toute part des fils dévoués ct les range comme un boulevard formidable autour de la prison de Pierre.

" Voilà, nous le répétons, le prodige qui s'opère à Rome; o'est le prodige de la prière. Unis dans cette prière, les caennemis de l'Eglise ont été renversés par cette conjuration- ritables auteurs du mal; Bismarck entre autres n'a pas été

là. Le gouvernement italien, qui a raffiné sur la malice des autres persécuteurs, sera-t-il pour cela plus privilégié? Ceux qui savent lire dans l'histoire vous le diront.

" Cependant, ne cessons pas de prier, et à ceux qui nous signalent comme une race liberticide et antinationale, nous répondrons avec Tertullien :

" Oui, nous conspirons, mais dans la prière. "

" Quant aux fruits de cette prière, qu'ils soient subversifs de certains principes, nous le savons très-bien. Nos esnemis le savent également, et c'est pourquoi ils frémissent, mais ce que Satan ne peut faire, ses fils ne le feront pas mieux: non prævalebunt!"

Oui, la prière, voilà la puissante arme que Jésus-Christ a mis entre les mains de l'Eglise universelle pour combattre les entreprises de l'impiété et il faut reconnaître qu'elle s'en sort largement. Sans parler des prières qui se récitent régulièrement dans tous les temples catholiques répaudus sur la surface de la terre, nous connaissons les nombreux pélerinages à Notre Dame de Lourdes et à tous les autres lieux consacrés à la Ste. Vierge sur le territoire français; pélerinages auxquels des milliers de personnes ont pris part, malgré les insultes et les menaces d'une horde de bandits soudoyés par la secte révolutionnaire.

Mais la population catholique de la France, n'a pas été scule dans co beau mouvement; presque tous les autres pays de l'Europe y ont pris part. Nous devons citer en particuli-

er la Pologne et la Belgique.

Le Polonais, pauvre peuple persécuté, basoué, soumis à toutes les vexations de la part d'un maître aussi dur qu'impic, dénué de tout secours humain mais toujours fidèle à la sainte Eglise et à son Chef ne pouvait faire mieux que de chercher sa consolation dans la prière. Aussi, a-t-il fait de nombreux péleriunges à l'intention du Souverain Pontisc.

Le 8 septembre, par exemple, voyait se réunir à Czenstochau plus de 180,000 pélerins venus de toutes les parties du pays et même des pays voisins. Les campagnes à elles seules ont fourni 108,000 pélerins assemblés dans 1113 processions. De la Prusse, partirent vingt processions comptant 5,000 personnes; do la Galicie, quarante processions comptant 15,000 personnes; Varsovic en a fourni 3,200, et le reste est venu des covirons de la ville.

La Belgique n'a pas voulu rester en arrière, sa généreuse population est trop catholique et trop pieuse pour ne pas adresser au Ciel ses ardentes supplications en faveur de l'Eglise, de la Papauté et de la société attaquée de toutes parts

par les principes les plus subversifs.

Le comité central du Denier de St. Pierre et des Œuvres pontificales a organisé un pélerinage national à Notre Dame d'Hanswyck à Malines, dans le but d'attester, d'une manière toute particulière, l'attachement des Belges envors le Saint-Siège et leur invincible confiance en la protection de Dieu et l'intercession de la Sainte Vierge.

C'est le 20 octobre qu'a cu lieu cette imposante manifostation. Une foule immense de fidèles arrivés de Bruxelles d'Anvers, de Louvain et de toutes les campagnes dépendant du diocèse de Malines formaient le noyau. A ceux-ei, vinrent se joindre des députations nombreuses venues des autres diocèses. Sans exagération on peut évaluer à plus de cinquante mille le nombre des pélerins qui répondirent à l'appel du comité central.

Monseigneur l'archevêque de Malines, lui-même adressa la parole à la picuse assistance. Dans un sermon aussi éloquent qu'énergique, il passa en revue les souffrances de l'Etholiques forment la plus terrible des conjunctions. Tous les glise, et en fit retomber la responsabilité sur la tête des véépargné et le saint orateur lui a prédit qu'il se briscrait contre le roo de l'Eglise; tel a été le sort de tous les persécuteurs de l'Eglise du Christ.

Voulons nous savoir quelle est l'appréciation que les journaux dévoués à l'impiété font des pélerinages et en partioulier de celui de Lourdes. Nous la trouvons en deux mots

dans un récent article de M. Louis Veuillot:

"Oes journaux (le Temps et le Journal des Débats), dit ce vigoureux publiciste, signalent deux choses : 10. L'abrutissement progressif du peuple français, prouvé par le grand nombre des pélerinages; c'est l'objet de leurs larmes. 20. La décadence du fanatiome, constatée par le petit nombre des pélerins; o'est le sujet de leur joie......

Ainsi le peuple français s'abrutit parce qu'il se montre pieux et qu'il met sa confiance en la Sainte Vierge. Nous, peuple catholique du Canada, nous rions de ces élucubrations de cervenux felés et nous savons qu'il n'y a rien de

plus brute que l'impie.

Quant au petit nombre des pélerius nous savons à quoinous en tenir. Nos lecteurs connaissent des chiffres qui

parlent hautement.

d'une bien douce joie le cour du Saint-Père et de tous les catholiques de la terre. C'est celle de l'adhésion de Mgr.

Héfèlé aux décisions du Concile du Vatican.

Mgr. Héfélé, évêque de Rottembourg, a'était, comme on le sait, rangé parmi les opposants du Concile, et déjà les Vieux Catholiques de l'Allemagne le comptaient pour un des leurs. Mais voilà que leur espoir est frustré, Mgr. Hé-félé a prononcé lui aussi son "Rome a parlé" et renvoie ainsi à leur honte ceux qui croyaient l'entraîner dans leur sohisme.

Il vient de donner la preuve de son adhésion, en signant avec tous les archevêques et évêques le mémoire sur la situation actuelle de l'Eglise catholique dans l'Empire allemand. C'est-à-dire qu'il adhero purement et simplement avec tous ses collègues aux décrets du Concile. Les Vieux-Catholiques en jettent feu et flamme.

La législature provinciale poursuit activement ses importants travaux. Dans la séance du 18 courant surtout l'agriculture et les industries annexes ont en une large part.

M. Trudel, député de Champlain, a demandé au Gouvernement s'il a l'intention d'adopter les suggestions faites, l'an dernier, par le Comité spécial chargé d'examiner les meilleurs moyens de développer l'industrie de cette Province, et notamment les industries annexes de la Ferme. Ces suggestions sont ainsi conques :

" 10. La formation, par cette honorable Chambre, au commencement de chaque Session, d'un comité permanent chargé de s'occuper spécialement des industries de cette

Province.

" 20. La tenue, par ce Comité, d'une enquête concernant l'industrie, et plus spécialement touchant les industries à oreer, oelles qui existent dejà mais qui ne sont pas developpées suffisamment, et les causes qui entravent le progrès de ment prendre cette initiative, c'est un bon commencement ; ces industries. La dite enquête devra être tenne de la même manière que celle qui a été ci-devant tenue au sujet de l'agriculture et de la colonisation. Votre Comité recommande surtout qu'une série de questions concernant ces, matières, tion d'un comité pour s'enquérir de l'udministration des bois soit proposée par des hommes compétents, sous la direction et forêts. du Département d'agriculture et adressées à tous les principaux industriels et à toutes les personnes en état de donner des renseignements utiles, afin que les réponses à ces ses partisons sous les armes, et pendant quelque temps elle questions puissent aider les travaux du Comité que votre lança un feu bien nourri contre la phulange ministérielle. M.

une prochaine Session. "

L'Hon. M. Chauveau répondit que cet important sujet avait été oublié dans la formation des différents comités permanents, mais que cela se fera à la présente Session.

M. Trudel demande encore si c'est l'intention du Gouvernement de prendre des mesures pour répandre plus effi-

cacement l'instruction agricole dans cette Province.

L'Hon. M. Chauveau croit qu'il servit difficile de faire plus qu'il n'a été fait jusqu'à aujourd'hui pour répandre l'enseignement agricole, sans s'exposer à des dépenses inu-

Le 19, le ministère a présenté un projet de loi sur les élections que l'on peut résumer ainsi : Les élections se feront en un seul et même jour dans toute la Province. La qualification des membres est réduite de £500 sterling à 82000, et celle des électeurs reste la même. Au nombre des personnes privées du droit de vote par l'uncienne loi, on

sjoute les magistrats de district.

M. Gerin, député de St. Maurice, demande un état du nombre des limites de bois concédées depuis le 12 décembre 1871, les noms des personnes qui les ont concédées et l'éten-- Il nous arrive d'Europe une nouvelle qui a dû remplir tendue en milles carrés de chaoune de ces limites. Il s'élève fortement contre le sy done des ventes privées et donne les raieons qui lui font preferer les ventes publiques, comme la prouvent les sommes immenses obtenues de ces ventes dans la Province d'Ontaric.

> L'Hon. M. Chauveau répond qu'il n'a angune objection à produire les renseignements demandés; mais que l'on devrait attendre qu'ils fussent devant la Chambre pour discu-

ter la question.

M. Joly proposa un amendement à la motion de M. Gérin, demandant que le sujet soit référé à un Comité spécial; mais l'Orateur décida que cet amendement n'étuit pas dans l'ordre. M. Joly donna alors avis de sa motion pour mercredi.

Le 20, M. Bachand demanda copie de toute correspondance concernant le rapport des arbitres de la Puissance entre Québec et Ontario. Il déplore les délais apportés à la production de ces documents et dit que si notre Gouvernement avait fuit autant de diligence que celui d'Ontario, il aurait été fortement appuyé par l'opinion publique.

L'Hon. M. Chauveau répond que le Gouvernement n'a pas neglige cet important sujet, et qu'il a pris les moyens de protéger efficacement les intérêts de la Province.

M. Joly soumet un rapport déclarant que M. Cauchon était propriétaire de l'asile de Beauport et comme tel contracteur du Gouvernement, lorsqu'il a été élu aux dernières élections générales pour cette Province, et demande que l'affaire soit remise au Comité des privilèges et élections. La discussion du sujet est remise au lendemain.

Le 21, sur motion de l'Hon. M. Chauveau, il est nommé . un comité permanent qui devra s'enquérir spécialement des différentes industries de cette Province, avec pouvoir d'en-

voyer quérir personnes et papiers.

Nous sommes vraiment heureux de voir le Gouvernemais rappelous nous qu'il ne suffit pas de faire de beaux discour il fant agir et agir activement.

M. Joly, propose ensuite sa motion demandant la forma-

De longs débats s'en suivirent. L'opposition, voulant évidemment livrer une bataille rangée au ministère, appela tons honorable Chambre pourra juger nécessaire de nommer à Joly ouvrit la bataille et ne ménagea aucunement ses muni-

tions. MM. Gerin, Fournier et autres soutiorent les avan cés de leur chef et s'élevèrent fortement contre les abus de l'administration, actuelle.

L'Hon. M. Chauveau regarda la motion de M. Joly comme un vote de non-confiance et la traita comme telle. L'Hon. M. Ouimet, MM. Mailhot, Trudel parlèrent en faveur du Gouvernement, et finalement la motion de M. Joly fut perdue, et le ministère sortit victorieux de cette épreuve.

Le 22, M. Marchand proposa la seconde lecture de son bill pour l'abolition du double mandat et dit que la population est hostile à ce système, car il porte atteinte à ses, intérêts. Après discussion, la acconde lecture du projet est adoptée, aux applaudissements de l'opposition.

Puis M. Fournier demande un état des montants votés pour les éhemins de colonisation de Montmagny et de Belle-

- Il est fortement question d'établir une Université à Montréal.

CORRESPONDANCE

La situation dans le haut Saguenay

On nous écrit du Lao St.-Jean;

M. le Rédacteur,

Après quelques années d'épreuves le haut Sagnenay peut donc enfin envisager l'avenir sans trop de terreur. La récolte est excellente dans touted étendue de la localité, mais surtout sur les bords du Lac St. Jean. Le sol y est si productif, le climat tellement favorable qu'il a suffi d'une seule bonne récolte pour ramener l'aisance dans des paroisses naguères menacees d'une affreuse famine.

Dans plusieurs endroits les granges n'ont pu suffire pour lo-ger toutes les gerbes et plusieurs cultivateurs ont été forcés de faire des meules. Nul ne s'attendait a une telle abondance, vu le retard que subirent les semailles par le manque de grain. Les trois-quarts des colons demeurerent jusqu'à 17 jours à Chicoulimi attendant le grain de semence qui devait y être en-voyé; et remarquez bien qu'alors nous étions tellement avauces dans le mois de mai qu'une grande partie des semailles n'ont pu être faites qu'en juin-

Neanmoins, ces semailles tardives ont produit admirablement, leur rendement excède celui des années précédentes; de sorte que ceux-là mêmes qui n'ont semé que très-peu ont du grain à vendre; à plus forte raison ceux de nos cultivateurs qui, pouvant se passer du grain fourni par le Gouvernement, ont fait lours ensemencements au temps convenable.

Malheurensement, l'argent est aussi-rare que les produits sont abondants; le commerce est nul, le manque de communications avec les marchés de la Province est notre plus grand malheur. Si nous n'avions pas les Messieurs Price, auxquels nous passons noire avoine, il nous serait impossible de vendre un seul minot de nos produits. Nos marchands refusent nos meilleures qualites de grains, notre plus beau blé et notre plus belle orge.

Si nous avions de bonnes voies de communications nous pourrions expedier à Québec quantité de ble, d'orge et d'animaux ; rans elles nous sommes condamnes à vegéter misérablement. Une voie ferrée par exemple ferait notre fortune et dans quel-ques années le haut Saguenay deviendrait une des plus imporlantes localités de la Province. Le Gouvernement et les capitalistes comprendront-ils enfin que l'intérêt public aussi bien que leur intérêt privé exigent l'établissement de cette voie dans le plus court délai?

Jos. BOUCHARD.

Roberval, 17 Novembre 1872

Réunion du Conseil d'Agriculture

nu plusicurs séances la semaine dernière, à Québec. Voici ce qu'écrit à ce sujet le correspondant parlementaire du Journal des Trois-Rivières:

"Le principal objet des délibérations, a été les oauses du dépérissement de l'Agriculture, et le meilleur remède pour les faire disparaître. Les membres ont, paraîtil, fait d'excellentes suggessions à ce sujet au Gouvernement.

" Nous applaudissons à leurs efforts et nous sommes surs que le Gouvernement comprendra qu'il doit de toute nécessité encourager l'agriculture de la manière la plus efficace, et rétablir l'équilibre qui paraît avoir été détruit par les enseignements disproportionnés, accordés au commerce. Nous oroyons savoir que les membres du Conseil se sont placés sur ce terrain, et ont reclamé pour l'agriculture une part égale.

" Le conseil d'agriculture qui s'occupe d'un intérêt vital pour le pays, paruît-être paralysé dans son action par le manque de ressources. En effet, que peut-il faire avec une somme de 88 à \$10,000 qu'il divise entre les nombreuses sociétés d'Agriculture de la Province.

"Un octroi plus considérable pourrait être employé très utilement. Quelques milliers de plastres de plus seulement, permettraient au Conseil d'accorder dans chaque paroisse une prime pour les terres les mieux cultivées, ce qui serait, croyons-nous, un des moyens les plus propres à perfectionner la culture. Ce dernier moyen est tout à fait pratique et engagerait les gens à utiliser les théories qui leur seraient proposées dans un bon journal agricole, et dans les lectures données à cet effet.

Nous croyons donc que les Députés serviraient un grand intérêt public en pressant le Gouvernement d'augmenter l'octroi du Conseil d'Agriculture, afin de lui permettre d'accorder des primes et d'avoir un organe dans la presse pour répandre l'instruction agricole.

" Nous apprenous aussi avec plaisir que les membres du Conseil, ont formé une société pour le reboisement du pays. C'est M. Levêque de l'Assomption qui en est le président. Chaque membre n'a qu'une condition bien facile à remplir, o'est do planter chaque année sur ses propriétés, une dixaine d'arbres. Nous faisons des vœux pour que cette société réussisse, car on peut difficilement calculer les richesses qu'elle peut procurer dans quelques années, alors que le bois sera comme en Europe, d'un prix fabuleux."

Le rapport officiel des dernières délibérations de ce Conseil n'a pas encore été publié. Yous en donnerous connaissance à nos lecteurs, des que la publication en sera faito dans les journaux.

Les fumiers

Toujours les famiers nous dira-t-on! Oui, toujours les fumiers, car ils sont la base la plus solide sur laquelle puissent s'appuyer les cultures, et par consequent il ne faut pas craindre de poser cette base de la façon la plus solide et la plus inébranlable.

Bien souveut les cultivateurs manquent d'engrais par leurs fautes, ils sont negligents, peu soigneux, et ils ouvrent ainsi leurs bourses, d'où ils laissent sortir une monnais précicuse. Il ne suffit pas d'ailleurs, de recueillir avec soin toutes les matières propres à fuire des fumiers, il faut les préparer, les conserver dans les meilleures conditions et en tirer le parti le plus avantageux.

On s'est souvent demandé s'il y avait avantage à laisser les fumiers exposés à l'air ou bien s'il valait mieux les couvrir. Nous nous rangeons indubitablement à cette dernière Le Conseil d'agriculture de la Province de Québec a te- opinion. En général, beaucoup de matières s'altèrent, lorsque l'on ne prend pas des précautions pour strêter les éva- bien des fois : la terre n'est pas ingrate, elle rend avec un porations : les engrais se trouvent absolument dans ce cas ; un gros intérêt tout ce qu'on lui prête en travail et en enles éléments ammoniacaux disparaissent et par conséquent grais; et si les oultivateurs voulaient ne rien laisser perdre, la plante ne trouve plus une alimentation aussi substantielle. donner à leurs fumiers des soins plus intelligents, ils obtien-Le cultivateur ne perd donc pas son temps, il s'en faut, lors-draient sans contredit des récoltes beaucoup plus considéqu'il couvre son tas de fumier avec de la terre. Mais où rables.-L. DE VAUGELAS. doit-il prendre la terre nécessuire pour prutiquer cette opération?

Un fermier seigneux ratiese les chemins lorsqu'ils sont boueux et forme de petits the avec ces ratissures; voilà de la terre toute prôte pour couvrir fructueusement les fumiers, et cette terre est d'autant meilleure qu'elle contient parfois et cette terre est d'autant meilleure qu'elle contient pariois pas toujours sur d'en trouver une, rien qu'une, qui sache tout des éléments inorgeniques précieux. Dans le cas d'ailleurs ce qu'il faut savoir pour avoir bon lait, bonne crème, bon où cette quantité n'est pas suffisante, on la prend le long des haies ou dans le premier champ venu; des gazons remplissent aussi merveilleusement le but; une couche do deux A trois pouces est bien assez épaisse pour conserver les fu-

Certains cultivateurs comproudront difficilement combien il est important de fuire usage de ce moyen, et cependant une brouettée d'engrais conservé suivant le système que nous venous d'indiquer produit presque toujours plus d'effet sur les plantes qu'un plein tombereau d'ongrais mal tenu, mal soigné. On a dit avec assez de vérité qu'un tombereau d'engrais mal conservé avait beaucoup de rapport avec un corbillard emportant un corps dont l'ame et la vie se sont envolées.

Dans toutes les fermes, on rencontre une source d'engrais jamais à l'exposition du midi. dont les cultivateurs tirent rarement parti; nous voulons parler de tous ces débris que l'on trouve à chaque pas, tels que les tiges provenant du nettoiement des haies, les curures de fossés, les amas de terreau provenant des mutières végétales, gazons, feuilles, racines, etc. Pourquoi ne pas ramasser dans les moments de loisir tous ces débris? On en sorme ensuite un gros tas dans lequel on mélange un peu de chaux pour hater la décomposition des matières végétales, et on obtient ainsi un engrais précieux et d'une assimilation facile pour la plante. On pourrnit aussi mettre le feu il tous cos débris, on ayant soin d'empêcher une combustion trop rapide, et il en résulterait une assez forte quantité de cendres avec lesquelles on forme un tas que l'on recouvre de chaume pour la maintenir sec : au printemps suivant, on la Flandre française, le pays de Bray, le Jura, la Suisse, et ils disposo d'un cugrais excellent pour les racines. Si le besoin se fait sentir, on mélange avec ces cendres des os dissous dans de l'acide sulfurique, qui forme du superphosphate de chaux; on obtient ainsi un engrais fort energique. Il va sans dire que ce superphosphate doit être convenablement amalgamé avec les cendres; on forme de cette façon un engrais pulvérulent artificiel qui produit des effets immédiats.

Ce système est très-largement pratiqué par les fermiers anglais; l'incinération des débris combustibles de l'exploitation est considérée par eux comme très importante. Cette opération a lieu tous les étés chez M. Fisher Hobbs. Cet habile agriculteur a établi au fond d'une ancienne carrière de gravier, une capèce de fourneau dans lequel il entasse, pendant l'automne et l'hiver, tous les débris de sa ferme. Il obtient ainsi un but doublement utile : d'un côté il fabrique un engrais excellent, et de l'autre il maintient une grande propreté sur toute l'étendue de sa ferme. Les haies sont toujours soigneusement taillées, les récoltes sont sarclées avec le plus grand soin, les fossés sont régulièrement curés et les terres présentent tout à fait l'aspect d'un jardin; aussi le rendement est-il plus considérable que dans les autres fermes où ces précautions ne sont pas prises.

Qu'on s'en souvienne bien, et nous l'avons déjà répété

Conseils à la jeune fermière

LA LAITERIE ET SE + PRODUITS.

Les monageres qui s'entendent bien aux choses de la laiterie ne sont pas communes. Sur la centaine, nous ne sommes beurre et bons fromages. Il y en a toute une science là-dessous, science que l'on enseigne aux hommes, mais que l'on n'enseigne point aux femmes. C'est tourner le dos au sens commun, j'en conviens; mais que veux-tu? en plus d'un cas, les gens ont ainsi fait les choses, et ce n'est pas en vingtquatre heures que nous remettrons l'envers à l'endroit. Commençons le travail aujourd'hui, d'autres le continueront demain, et ceux qui viendront apres nous essayeront de le finir.

Ecoute d'abord:

Le lait sime le calme, le demi-jour plutôt que la lumière, la fraicheur, la proprete, l'air pur et une température égale.

Par consequent, tu éloigneras le plus possible la laiterie de la cour et de la rue, à cause du passage des voitures qui remuent toujours un peu le sol et font frissonner les vitres.

Par consequent encore, tu placeras la laiterie dans une cave ou dans un lieu faiblement éclaire par de petites fenêtres, et

Par consequent encore, les murs seront blanchis à l'eau de chaux, les planches des rayons seront en parfait état de propreté, les dalles lavées et épongées plusieurs fois par semaine, et, afin de maintenir dans la laiterie un air pur et une température égale, tu n'y entreras ni avec des chaussures maipropres, ni avec des lampes fumeuses; tu n'y laisseras point de fromage fort, point de vieux petit-lait sur la pierre aux égouts ; tu te mésieras du voisinage des sumiers et des évièrs qui puent, et tu éviteras les allées et venues qui ne sont pas indispensables au service, car plus souvent on ouvre et ferme la porte de la laiterie, plus souvent on agite l'air et renouvelle la tempera-

Remarque bien ceci, mon enfant : les pays renommés pour leurs laiteries le sont ordinairement aussi pour leur propreté. Questionne ceux qui ont vu la Hollande, les Flandres belges, te répondront : C'est la pure vérité ; dans ces contrées-là, les maisons ont un air de fête, tout y reluit, en dehors et en de-dans ; le cuivre, le fer et l'étain font miroir, les meubles de bois aussi, à force d'avoir été frottés; les gens font, de leur coté, plaisir à voir : la misère elle-même n'a rien qui répugne ; elle se lave, se rapièce et se brosse. Telle pauvre femme n'est habillée que de morceaux qui tiennent ensemble et ont de la

Pas de propreté, pas de laiterie; voilà la loi.

Et ce n'est pas seulement de la propreté sur les personnes qu'il s'agit, il s'agit encore de la propreté des ustensiles à l'urage du lait. Ainei, tons les jours tu laveras les vases de bois avec de l'eau chaude, après quoi tu les frotteras avec du sable fin ou de la terre glaise; enfin, tu les rinceras à l'eau froide, tu les brosseras avec une brosse de chiendent ou de poils de cochon, afin qu'il ne reste rien dans les raincures, et tu les feras sécher nu soleil, on, à défaut du soleil, devant un feu doux. Tu laveras avec les mêmes soins les vases destinés à la traite, les filtres qui servent à passer le lait, les barattes, les moules à fromages, les cuillers ou les coquilles qui servent à lever la crème, les terrines, en un mot tout le mobilier ordinaire de la

Ces précautions, qui te paraîtront peut-être extrêmes, sont indispensables, crois-le bien. Pour peu qu'il reste de lait, de crème ou de fromage dans les angles ou les jointures des vases, la fermentation se produit, l'aigreur se fait, puis les produits se conservent mal et se gâtent sans que l'on sache pour-

A présent que je t'ai indiqué les mesures de propreté, je vaix te parler de la forme des terrines qui reçoivent le lait après la traite. Il y a des ménagères qui n'y regardent pas de très-près et qui font flèche de tout bois. Tu ne le imiteras point. Il y a un choix à faire parmi ces terrines : Les meilleures sont celles qui, en eté, refroidissent le lait le plus promptement; les plus mauvaises, par conséquent, sont celles qui le refroidisseut le plus tardivement. Or, le lait se refroidit d'autant mieux qu'il offre à l'air une plus large surface et que sa couche est moins profonde. On a donc intérêt à prendre des vases larges et peu élevés.

aux choses de la faiterie, et qui savent très-bien que plus le refroidissement est rapide en été, plus la montée de la crème est rapide aussi et complète, ont remplacé les vases de terre et de bois par des vases de zinc, de plomb et d'étain. Si ces métaux-là ont leurs avantages, ils ont en même temps leurs inconvenients; aussi je ne te conseille point de t'en servir.

Une fois la creme levée, il s'agit de la mettre à part pour la vendre ou la convertir en beurre, selon les usages et les pays. J'en sais qui, à cet effet, prennent tout bonnement les premières jattes qui leur tombent sous la maio et les remplissent. Dans une grosse ferme, et quand les vaches laitières sont en nombre, le mal n'est pas grand; mais dans les petites exploitations, alors qu'il faut attendre plusieurs jours et souvent plus d'une semaine avant de battre le beurre, il y a lieu de craindre que la crème ne s'épaississe, ne jaunisse et ne rancisse. Le cas arrivant, on a toutes les peines du monde à obtenir le beurre ; quand on l'a obtenu, il est ordinairement de mauvaise qualité. Il n'y a que la crême fraîche et molle qui donne sans peine du beurre de qualité supérieure. Eh bien, au lieu de te servir de larges jattes, mets ta crème, au fur et à mesure de la levée, dans des vases élevés et à col étroit : de cette manière, l'air agira difficilement sur elle; elle n'épaissira pas vite, ne jaunira pas et ne rancira pas. Ce sont là de bien petits détails ; mais ces petits détails ont

une grosse importance, et c'est parce qu'on les ignore ou qu'on les dédaigne que l'on a si souvent à se plaindre des produits

Plus d'une fois, sans doute, tu as vu de pauvres ménagères se latiguer, s'essouffler à battre de la crème sans réussir à faire prendre le beurre. Elles en accusent habituellement la mauvaise chance ou les sorciers, quand elles ne devraient s'en prendre qu'à elles soules. Le soroier c'est la vieille oreme; le sorcier, c'est encore parsois la température. S'il sait trop chaud, le beurre se fait mal; s'il fait trop froid, le beurre se fait mal encore. Il y a un degré qu'il convient d'observer; plus haut ou plus bas, on échoue. Une température de quinze à seize degrés de chaleur me semble favorable au battage du beurre, et, pour l'atteindre, il convient de réchauffer la baratte en hiver avec de l'eau chaude, et de la rafraichir en été avec de l'eau froide, soit au moyen d'un baquet, soit au moyen d'un linge mouillé. Enfin, pour ne pas se tromper sur le degré de température et agir, à peu près surement, toute ménagère doit avoir un thermomètre dans sa laiterie, et qui dit thermomètre dit un petit instrument de verre, creux, dans lequel il y a de la jeter les fondements d'un vaste établissement à broyer le lin, l'esprit-de-vin ou du vif-argent qui monte dès qu'il fait chaud et descend des que le froid se fait sentir. Ce sera l'affaire de une piastre ou \$1.50, et tu en auras pour l'éternité.

Puisqu'il s'agit de beurre, je te dirai qu'il y a des barattes de toutes sortes, de toutes formes et de toutes grandeurs. Pour ceux qui ont de l'argent, on assure que la baratte suédoise mé-

leur pays.

Assez généralement, on a'imagine que, pour stre bon, le beurre doit être très-jaune; en sorte que, pour le mieux vendre, nos managères s'attachent à obtenir la couleur en question. Pour cela, elles laissent vieillir la orème, au risque de passer deux on trois heures ensuite à la battre; ou bien, lorsqu'elles ont affaire à de la crème fraîche, elles la colorent avec un peu de jus de carotte ou de fieurs de soucis. Les connaisseurs seuls ne rebutent pas le beurre blanc.

L'important dans la préparation du beurre, c'est de bien le laver an sortir de la baratte, et jusqu'à ce que l'eau de lavage ne blanchisse plus. Il convient de n'y laisser ni petit-lait ni débris de fromage qui fermentent vite et rendent le beurre fort.

Ainsi pressé, le beurre se conserve bien, et lorsqu'en temps chaud il devient utile de prolonger sa conservation et de le maintenir frais, il suffit de le placer dans une assiette creuse. avec de l'eau froide, de recouvrir cette première assiette d'une seconde et de verser de l'eau en dessus pour empêcher l'air de passer à leur point de réunion. Chaque jour tu changeras cette eau, sans découvrir le beurre, et tu n'auras qu'à t'en féliciter.

Si tu veux garder le beurre des semaines et des mois durant, tu le saleras avec du sel blanc très fiu, ou bien tu le fon-Les Angleis et les Américains, qui s'entendent parfaitement dras pour les besoins de la cuisine.—P. Joigneson.

Industrie locale

Nous avons dejà parlé du réveil qui se fait depuis quelque temps dans certaines localités et en particulier dans le joli village de Napierville, où l'industrie fromagière menace de

prendre d'inimenses développements.

Industrie fromagière! Voilà qui fait sourire très-malicieusement certains petits esprits forts qui ne croient qu'au bruit assourdissant des machines et aux sifflements de la vapeur. L'industrie fromagière, surtout lorsqu'elle est exploitée sur une vaste échelle, en vaut pourtant bien d'autres et ne le cède qu'a un fort petit nombre pour les profits qu'elle donne. Mais quand même elle n'aurait pour effet que d'opérer une révolution dans notre système actuel de culture, nous nous ferions un devoir de l'encourager de toutes nos forces, de la populariser autant que possible autour de nous.

La diversité des produits, sur la surface de la terre aussi bien que sur celle d'un pays, est la base du commerce et de la prospérité matérielle. Plus les spécialités industrielles ou agricoles se multiplient, plus le commerce et l'industrie pro spérent et plus l'aisance et la richesse prennent le développement. Plutôt que de s'attacher à un système uniforme de culture,

pourquoi notre population agricole ne varie-t-elle pas son genre d'occupation, pourquoi chaque district, chaque comte, chaque paroisse n'embrasse-t-elle pas une spécialité! An lieu de ne produire, par exemple, que des grains vu l'encombrement du marche ne se vendent plus qu'a vil prix, pourquoi le pays ne se partage-t-il pour ainsi dire, en plusieurs zones industrielles ou agricoles qui s'entraideraient mutuellement par la diversité

même de leurs produits?

Nous aimons à croite que le mouvement industriel qui se manifeste depuis peu a St. Jean, a Napierville et ailleurs, est en quelque sorie le prélude d'une cre nouvelle pour ces localités. La fromagerie de Napierville aura avant longtemps pour théfitre de ses opérations toutes les paroisses d'aleutout, et ses succès amèneront nécessairement la population à semer un peu moins et à élever un peu plus, ce qui aura en outre l'immense avantage d'améliorer les terres naées. Avant longtemps le sol reprendrait sa vertu primitive et deviendrait propre aux cultures les plus exigeantes, même a celle du lin. C'est ou que les intelligents citoyans de Napierville somblent avoir deja compris, puisqu'ils sont, a l'heuro quil est, Cette broierie sera mue par une forte machine à vapeur qu'on est en voie de s'approprier, et le succès de l'entreprise est ded presque assuré. Qui empêcherait qu'avant longients une fabrique de toile ne s'élève à côté de ces nonveaux établissements manufacturiers, et ne fice-o d'un endroit jusqu'ici d'une importance relativement peu considérable, un centre industriel rite la preférence; ceux qui n'en ont guére, et je le suppose très actif! Ce qui se voit tous les jours aux Etats-Unis, n'est du nombre, feront bien de s'en tenir à la baratte commune de pas impossible même en Canada. Nous aurous peut-être sons pan un traité de réciprocité avec nos voisins. Ces aspérances sont dono realisables, et l'on peut dire alors sans crainte que le mouvement industriel que nous venons de signaler, ne man-quera pas d'influer d'une manière sensible sur nos destinées locales .- Franco Canadien.

Réglement pour les employés d'une ferme

M. John Delafield, de son vivant, Président de la Société

d'Agriculture de l'Etat de New-York, et un des meilleurs cultivateurs de cet: Etat, avait fait imprimer sur des cartes le code de réglements suivants, dont il remettait une copie à celui qui entrait à son service:

"On désire que toutes les personnes employées sur cette

ferme observe scrupuleusement les règles suivantes :

" Régularité dans les heures.

" Ponctualité à nettoyer et serrer les instruments.

" Humanité envers tous les animaux.

" Propreté.

"Décorum dans sa conduite et sa conversation.

"Obéissance absolue envers le propriétaire et le surinten-

"Ambition à apprendre et à exceller dans l'art de l'agriculture.

PRINCIPES D'ORDRE ET DE PROPRETE'.

" 1. Faites votre ouvrage dans sa saison.

"2. Faites votre ouvrage du mieux possible.

- "3. Procédez à votre ouvrage, au fur et à mesure qu'il avance.
 - 44. Terminez un ouvrage avant d'en commencer un autre.

" 5. Laissez votre ouvrage et vos outils en bon ordre.

- "6. Lorsque vous laissez votre ouvrage, nettoyez bien vos outils.
- "7. Chaque soir, placez à sa place chaque outil et instrument."—Du Maine Farmer.

Quelques préceptes d'économie

Veillez sur vos dépenses. Quel que soit votre revenu, si vos dépenses l'excèdent, vous serez toujours pauvre. Il est moins difficile de gagner beaucoup d'argent, que de savoir le conserver.

Les menues dépenses, semblables aux souris dans une grange quand elles y sont en nombre, font de grands ravages, et un baril est bientot vide de son contenu, lors même que le robinet n'en laisserait échapper qu'une goutte à la minute.

Etes-vous résolu d'économieer, commencez par votre bouche, car c'est une exigeante qui vous ruinerait à la fin. La

cruche à bière est aussi dure d'entretien.

En toutes choses tenez-vous dans les bornes prescrites par la prudence. N'étendez jamais les jambes plus loin que vos couvertures; sinon, le froid vous saisira vite. Pour vos habits, choisissez des tissus chauds et durables, et non des étoffes brillantes mais qui ne durent pas.

Un fou peut gagner de l'argent, mais l'homme sensé sait seul le dépenser sagement; et il est plus facile de faire construire deux cheminées que d'en employer constamment une

seule.

Si vous dépensez toujours en aveugle, il ne restera rien pour la banque d'épargnes. Soyez frugal et travaillez rudement tandis que vous êtes jeunes, si vous voulez avoir le loisir de vous reposer sur vos vieux jours.—Gazette de Sorel.

Petite Chronique

Le Conseil Agricole a adopté à l'unanimité le projet de M. Bonnemant, pour l'établissement d'un haras national. Un bill va être présenté dans la présente session, dans ce sens. Cette sage mesure contribuera à doter le Canada de chevaux de prix et la proximité de l'immense marché des Etats-Unis en fera une source de richesses pour nos cultivateurs. M. Bonnemant a droit aux félicitations du pays pour sa louable initiative et le Conseil Agricole pour l'esprit pratique avec lequel il est décidé à traiter les questions qui intéressent le plus l'avenir du pays.

Heurre.—Absence complète de transactions. Nous baissons les notes de deux centins par lb, sur les meilleures qualités.

L'inspection obligatoire du beurre fait du progrès dans la Province d'Ontario.

Dans plusieurs localités, le beurre est offert sur le marchés qu'après inspection par des personnes compétentes.

TABAC CANADIEN. -- Nous devons signaler à nos lecteurs un journaux autorisés à le publier.

essai qui vient de faire une maison de Montréal et dont nous rendrons compte aussitôt que le résultat sera connu. Nous voulons parler d'une consignation de tabac canadien en fenille en Allemagne, dans le but de savoir si cet article cultivé en Canada peut trouver un marché avantageux en Europe. Si le résultat de cet essai est satisfaisant, nos cultivateurs pourront elivrer à la culture du tabac sur une grande échelle. C'est la
première fois que du tabac canadien est expédié en Europe du
port de Montréal.—Négociant Canadien.

Vente d'animaux à Ste. Anne—M. Benoit, agent de la Station de Ste. Anne, nous informe que, depuis le 1er juin au 12 novembre, il a été expédié de la Station de Ste. Anne 16 chevaux, 34 bêtes à cornes et 1,557 moutons. Ce chiffre est considérable si l'on note qu'il se fait aussi à Ste. Anne une grande consommation de viande tant au Collège, au Couvent que dans le village.

— Un de nos riches cultivateurs, M. Benjamin Larochelle, a récolté sur deux arpents de terre 3.000 minots de navets, lesquels vendus à 2 chelins, lui-rapporteront le joir bénéfice de \$1,200. Joli salaire, n'est-ce pas l'asna compter les autres revolus de sa terre: voils ce que c'est qu'une culture bien soignée et appropriée. Il s'est fait à Sorel, celle année, un commerce pour au-delà de \$7,000 sur les attacas.—Gazette de Sorel.

RECETTES

Remède contro les poisons

Si le poison brûle la gorge et agit violemment dans l'estomac, faites prendre un verre d'huile d'olive ou de beurre fondu avec du lard, et cinq minutes après, un autre verre d'eau chaude, dans lequel on mélange une cuillerée à café de moutarde et de sel. L'huile arrête l'action carro-ive du poison, et l'eau chaude, avec de la moutarde et du sel, produit le vomissement

Si le poison ne brûle point la gorge et ne trouble pas l'estomac, mais produit le malaise, éblouissement, le sommeil, la faiblesse générale, faites prendre trois blancs d'œufs battus dans un grand verre de café très-chargé, et, cinq minutes après le vomitif ci-dessus, c'est-d-dire un verre d'eau chande avec une cueillerée à café de moutarde et de sel.

Avec l'emploi fait à temps de ces remèdes on peut neutrali-

ser les effets de toutes espèces de poison.

Cos remodes sont à la portes de tout le monde et n'offrent par eux-meines acoun danger.

Il faut bien remarquer que cette recette n'est donnée que pour arrêter les funcsies effets du poison, et qu'il faut toujours appeler un médecin lorsque le cas est grave, ce qui arrive presque toujours. Son remêde est très-ntile, mais ne dispense pas des secours de l'homme de l'art.—Revue d'économie rurale.

Moyen pour soulager les douleurs

Pour soulager et quelquefois même guérir les douleurs, surtout celles provenant d'un refroidissement, il faut faire un mélange en parties égales d'alcool et d'essence de térébenthine ; on frictionne longuement avec ce mélange les parties souffrantes.



DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, 15 Nov. 1872.

L'escomte autorisé our les envois americains, jusqu'à nouvel ordre, sera de 12 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire dus Douanes.

(T)- L'avis ci-dessus est le seul qui devra parafire dans les journaux autorisés à le publier.